

# Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE  
PARIS  
75008

## REMUNERATION 2018 DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Au cours de sa séance du 2 février 2018, le Conseil d'administration de Christian Dior, suivant les recommandations formulées par le Comité de Sélection des Administrateurs et des Rémunérations, a pris les décisions suivantes relatives aux rémunérations (montants bruts) du Président et du Directeur Général.

### **M. Bernard Arnault :**

Néant

### **M. Sidney Toledano :**

1. Rémunération fixe pour l'année 2018 : 183 333 euros
2. Rémunération variable versée en 2018 au titre de l'année 2017 : Néant.
3. Rémunération variable pour l'année 2018 : Néant.
4. Plan d'intéressement à moyen terme (LTI) attribué en 2018, sous réserve de l'approbation préalable par l'Assemblée Générale du 12 avril 2018 :
  - . Rémunération brute : 8 000 000 €
  - . Attribution d'actions gratuites d'une valeur de 8 000 000 €.